Compte rendu de réunion



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

Vauvert, le 29 novembre 2018

Réunion du Comité de Pilotage pour l’élaboration d’un Plan Climat Air Energie Territorial

Etaient présents :

* Monsieur Jean-Paul FRANC, Président ;
* Madame Marie PASQUET, Vice-Présidente ;
* Messieurs Alain DUPONT, Didier LEBOIS et Alain REBOUL, Vice-Présidents ;

Pour l’administration :

* Monsieur Philippe MAUGY, Directeur Général des Services ;
* Madame Camille SPAETH, chargée de mission Développement durable et environnement et GEMAPI.

Pour le cabinet AGATTE :

* Madame Elaïs BUGUET

Pour GRDF :

* Madame Florence BERGES

Etaient excusés :

* Monsieur André BRUNDU, Vice-Président
* Monsieur Jean DENAT, Maire de Vauvert
* Monsieur Joël TENA, Vice-Président
* Madame Katy GUYOT, Vice-Présidente
* Madame Joëlle CACHIA-MORENO, Vice-Présidente
* Madame Christelle BEDES, ADEME
* Monsieur Guy MARJOLLET, Chambre d’Agriculture
* Monsieur David TRAN, ENEDIS
* Monsieur Mathieu BERGEROT, Département du Gard
* Monsieur Pierre ROMAN, SMEG

Validation du projet final du « Plan Climat Air Energie Territorial » de la Communauté de communes de Petite Camargue

Madame Elaïs BUGUET rappelle les différentes étapes ayant permis l’élaboration du présent projet, du livre blanc de la concertation et du tableau de bord proposés.

*(CF. Diaporama – Diapositives 3 à 8)*

* 1. Plan d’action

Madame Elaïs BUGUET détaille les 7 ambitions, 18 actions et 55 sous-mesures du plan d’action.

*(CF . Diaporama – Diapositive 9)*

**Zoom sur : Ambition 2. – Action 5. – A.**

Monsieur Philippe MAUGY rappelle que l’essentiel de l’énergie servant à alimenter les véhicules électriques reste aujourd’hui d’origine nucléaire ; il invite ainsi à examiner l’ambition affichée, dans une dynamique d’étude de l’ensemble des alternatives au Diesel, comme le GPL, l’hybride ou encore les bio-carburants comme le E85.

Madame Elaïs BUGUET reconnait que le « tout électrique » n’est pas une solution envisageable aujourd’hui, mais note que l’acquisition d’un seul véhicule électrique est prévue, à destination du service de restauration scolaire. Elle ajoute que la mesure D. prévoit, de plus, une étude technico-financière sur l’ensemble des ERP intercommunaux, de bornes de recharge électrique avec réflexion systématique d’ombrières solaires. Notant qu’une évolution globale du « mix énergétique » est par ailleurs en cours, elle souligne le rôle que la Communauté de communes peut jouer localement dans le développement des énergies renouvelables.

**Zoom sur : Ambition 6. - Action 15. - A.**

Monsieur le Président reconnait l’intérêt de la mutualisation d’un poste dont il se dit convaincu qu’il permettrait d’optimiser la recherche d’économies. Il note toutefois que cette proposition doit encore être partagée avec les communes.

* 1. Conclusions

Rappelant que la présente séance est la dernière de co-construction du plan, Madame Elaïs BUGUET souligne que les conditions de réussite résident dans le maintien d’instances de gouvernance (COPIL, équipe Projet), éventuellement d’une approche territoriale au travers du Groupe Citoyens, et de l’embauche d’un nouveau chargé de mission Plan Climat.

Elle souligne enfin que les budgets déterminés dans le plan, doivent impérativement être réintégrés dans les budgets des services lors des arbitrages budgétaires, afin d’assurer une connexion opérationnelle du plan avec les politiques menées.

*(CF. Diaporama – Diapositives 11 et 12)*

Monsieur Philippe MAUGY confirme que les actions définies apparaitront dans les documents de préparation budgétaire dont la présentation sera remaniée, pour une meilleure visibilité. Il souligne également le lien devant également être établi avec le Projet de Territoire adopté par la Communauté de communes.

Monsieur Alain DUPONT considère nécessaire de confier le suivi du plan à un animateur. Déplorant cependant le faible nombre d’élus présents lors d’une telle séance de validation finale, il s’inquiète de la volonté politique susceptible de porter la dynamique affichée.

Monsieur Philippe MAUGY note la nécessité de faire entrer progressivement la démarche dans les habitudes de travail, d’instiller la dynamique dans la manière de concevoir les projets, et plus largement, dans la culture communautaire.

Madame Marie PASQUET déplore le retard important pris quant aux considérations énergétiques et climatiques. Elle tient cependant à saluer le travail conséquent qui a été réalisé.

Madame Elaïs BUGUET confirme l’important travail mené, notamment de concertation et de mobilisation des acteurs du territoire, et souligne la responsabilité reposant désormais sur les élus en faveur d’actes concrets prouvant la crédibilité du projet élaboré, et permettant de garder l’ensemble des acteurs mobilisés.

Monsieur Philippe MAUGY propose de publier un point annuel sur les actions communautaires menées au titre du plan élaboré.

Monsieur Alain REBOUL propose la création d’une Commission ad hoc pour assurer le suivi des actions entreprises.

Madame Camille SPAETH souligne que la nature transversale des actions impose que ces dernières soient déclinées au sein de chacune des Commissions thématiques existantes au sein de la Communauté de communes de Petite Camargue.

*La séance est levée à 19h.*